



Interfédérale - Toutes et tous en grève le 22 mars !

mercredi 21 mars 2018, par [Bariaud](#)



La loi sur l' « orientation et la réussite des étudiants » (ORE) est parue au Journal officiel du vendredi 9 mars 2018. La plate-forme Parcoursup qui en est l'instrument a clos la période de formulation des vœux des lycéens le 13 mars avec déjà quelques bugs et un décalage de 5 heures. Tout se fait dans la précipitation et les lycéen.ne.s, leurs familles, les enseignant.e.s de terminale, des universités ainsi que les personnels techniques et administratifs des formations post-bac ne sont pas au bout de leurs peines. Car cette nouvelle plate-forme ne résoudra aucun des dysfonctionnements majeurs, à savoir le manque de places dans l'enseignement supérieur et l'injustice de la procédure d'affectation par tirage au sort dans les filières en tension. Qui plus est, la forme prise par cette sélection injuste va aggraver les inégalités territoriales avec les algorithmes locaux de tri. En effet, alors que nous attendons 40 000 bachelier/ière.s de plus à la rentrée prochaine, la ministre a décidé de rouvrir que 22 000 places de plus... et encore en les finançant au quart de leur coût complet ! Quant aux filières en tension, elles ne représentaient que 30 % des vœux en 2017, et avec les 8 millions de vœux de Parcoursup, 95 % des formations risquent de devoir trier les candidatures. Avec les algorithmes locaux, bien peu des 8 millions de CV, de lettres de motivation et de « fiches Avenir » seront lus !

Par ailleurs, nos organisations ont pris connaissance des projets de réforme du baccalauréat général et technologique. Elles dénoncent la transformation du bac en un diplôme local qui n'aura pour valeur que la réputation du lycée qui l'aura délivré.

Elles dénoncent la méthode de travail autoritaire consistant à convoquer les organisations syndicales sur des points marginaux de projets déjà finalisés, sans discussion de fond sur les objectifs recherchés. **Parcoursup, baccalauréat, lycée, voie professionnelle et apprentissage** : ces réformes sont cohérentes. Elles obligent à une orientation précoce et renforceront les difficultés des élèves socialement les plus fragiles.

Malgré nos demandes, craintes et alertes formulées depuis cinq mois et tout au long du débat, la situation ne cesse de se détériorer. Les personnels des lycées et du supérieur, les lycéen.ne.s et les étudiant.e.s sont tous mis en difficulté.

La loi sur l' « orientation et la réussite des étudiants » (ORE) est parue au Journal officiel du vendredi 9 mars 2018. La plate-forme Parcoursup qui en est l'instrument a clos la période de formulation des vœux des lycéens le 13 mars avec déjà quelques bugs et un décalage de 5 heures. Tout se fait dans la précipitation et les lycéen.ne.s, leurs familles, les enseignant.e.s de terminale, des universités ainsi que les personnels techniques et administratifs des formations post-bac ne sont pas au bout de leurs peines. Car cette nouvelle plate-forme ne résoudra aucun des dysfonctionnements majeurs, à savoir le manque de places dans l'enseignement supérieur et l'injustice de la procédure d'affectation par tirage au sort dans les filières en tension. Qui plus est, la forme prise par cette sélection injuste va aggraver les inégalités territoriales avec les algorithmes locaux de tri. En effet, alors que nous attendons 40 000 bachelier/ière.s de plus à la rentrée prochaine, la ministre a décidé de n'ouvrir que 22 000 places de plus... et encore en les finançant au quart de leur coût complet ! Quant aux filières en tension, elles ne représentaient que 30 % des vœux en 2017, et avec les 8 millions de vœux de Parcoursup, 95 % des formations risquent de devoir trier les candidatures. Avec les algorithmes locaux, bien peu des 8 millions de CV, de lettres de motivation et de « fiches Avenir » seront lus !

Par ailleurs, nos organisations ont pris connaissance des projets de réforme du baccalauréat général et technologique. Elles dénoncent la transformation du bac en un diplôme local qui n'aura pour valeur que la

réputation du lycée qui l'aura délivré.

Elles dénoncent la méthode de travail autoritaire consistant à convoquer les organisations syndicales sur des points marginaux de projets déjà finalisés, sans discussion de fond sur les objectifs recherchés. Parcoursup, baccalauréat, lycée, voie professionnelle et apprentissage : ces réformes sont cohérentes. Elles obligent à une orientation précoce et renforceront les difficultés des élèves socialement les plus fragiles.

Malgré nos demandes, craintes et alertes formulées depuis cinq mois et tout au long du débat, la situation ne cesse de se détériorer . Les personnels des lycées et du supérieur, les lycéen.ne.s et les étudiant.e.s sont tous mis en difficulté.

Aussi, nos organisations réaffirment :

- la nécessité de travailler tout au long du parcours au lycée à une orientation choisie, construite, accompagnée et évolutive avec les moyens humains et financiers nécessaires, requérant notamment le recrutement de psychologues de l'éducation.
- le maintien du baccalauréat comme diplôme national et premier grade universitaire, garantissant l'accès de tous et toutes les bachelier/ière.s sur tout le territoire aux filières post-bac et aux établissements de leur choix.
- l'exigence d'ouverture massive de places supplémentaires en premier cycle post-bac et le refus de toute sélection à l'entrée à l'université.
- l'abrogation de la loi « orientation et réussite des étudiants » (loi ORE).
- Le retrait des projets de réforme du baccalauréat et du lycée est un préalable à toute véritable discussion pour une amélioration de la formation au lycée et de l'accès au baccalauréat.
- Nos organisations appellent à amplifier l'information sur l'impact de ces réformes par des tractages, des heures d'information syndicale et des assemblées générales. Elles appellent à soutenir les initiatives et les mobilisations décidées par les assemblées générales.

Avec la CGT, la FSU, FO, Solidaires, la FAFP, la CFTC, la CGC, nos organisations appellent les personnels à construire la grève et les manifestations du 22 mars avec l'ensemble des fonctionnaires pour un service public ambitieux et de qualité.